



# S E R M O N

## X X I I I .

Sur I. Iean III. v. 23. 24.

*Et c'est ici son commandement que nous croyions au nom de son Fils Iesus Christ, & que nous aimions l'un l'autre, comme il nous en a donné le commandement. Et celui qui garde ses commandemens demeure en lui, & lui en icelui : & par ceci connoissons nous qu'il demeure en nous, assavoir par l'Esprit qu'il nous a donné.*



A Religion Chrestienne, mes freres, est bien du tout admirable pour sa certitude, d'autant qu'elle est verifiée par les predictions donnees de Dieu depuis le commencement du monde par la bouche des Patriarches & des Prophetes, lesquelles les Iuifs ennemis de ces mysteres portent en leurs propres liures à leur condamnation. Car nous y lisons

T T t 4

clairement la prediction de la naissance du Christ, de sa mort, de sa resurrection, de son ascension au ciel, & seance à la dextre du Pere, de l'enuoy de son Esprit, de la vocation des Gentils, & de l'estat de son regne. Mais elle est aussi entierement aimable : Premierement, pour l'excellence & beauté de ses commandemens & enseignemens ; en ce que d'une part ce sont choses esquelles reluit la sagesse de Dieu, & la gloire de ses vertus ; & de l'autre qu'en elles consiste la perfection & l'ornement de nostre estre par vne haute lumiere & sapience de l'entendement, & par l'impression de la justice & sainteté de Dieu en la volonté. Secondement, elle est souuerainement aimable pour la communion qu'elle nous donne dès ici bas avec Dieu le souuerain bien, d'une maniere qui est capable de remplir l'ame de paix inenarrable & glorieuse.

Ce sont ces avantages de la Religion Chrestienne, mes freres, que nous aurons à voir en l'heure presente es paroles que nous vous auons leuës de nostre Apostre : *C'est ici son commandement,*

*ment , que nous croyions au nom de son fils Ies. Christ, & que nous aimions l'un l'autre, comme il nous en a donné le commandement. Et celui qui garde ses commandemens demeure en lui, & luy en icelui : & par ceci cognoissons-nous qu'il demeure en nous, assau. par l'Esprit qu'il nous a donné.*

L'Apostre auoit és versets precedens monstre l'auantage qui vient au fidele de l'estude de la saincteté & de la charité , ayant dit qu'à cela cognoissons-nous que nous sommes de verité, & assurerons nos cœurs deuant Dieu : que si nostre cœur nous condamne, Dieu est plus grād que nostre cœur & cognoist toutes choses : que si nostre cœur ne nous condamne point , nous auons assurance enuers Dieu, & quoi que nous demandions nous le receuons de lui : car nous faisons ses commandemens , & faisons les choses qui lui sont agreables. Maintenant donc és paroles que nous vous auons leuës il verifie que nous auons assurance enuers Dieu: Premièrement parce que le commandement auquel nous rendons obeissance est celui qu'il nous a fait de croire en son Fils , & de nous aimer l'un l'autre. Secondement, parce que gardans ses commandemens il de-

1034 *Sermon Vingtetroisieme,*  
meure en nous & nous en lui : & en  
troisieme lieu , que c'est par son Esprit  
que nous cognoissons qu'il demeure en  
nous. De forte que nous aurons ici à  
considerer trois choses.

1. Le commandement de Dieu,  
de croire en Iesus Christ , & ai-  
mer l'un l'autre.
2. Le bien qui nous vient d'obeir  
à ce commandement, ass. nostre  
communion avec Dieu.
3. La certitude de ce bien.

#### I. P O I N C T.

Quant au premier, l'Apostre venoit  
de dire au verset qui precede immédia-  
temét, que quoi que nous demandions  
à Dieu, nous le receuons de lui, pource  
que nous faisons les choses qui lui sont  
agreables. Maintenant il preuue que  
nous faisons les choses qui lui sont a-  
agreables, parce qu'elles sont son com-  
mandement ; d'autant qu'en effect les  
commandemens de Dieu sont l'ex-  
pression de ce en quoi il prend plaisir,  
& la déclaration des choses qui sont  
conformes à sa nature & à sa perfe-  
ction. Car tout estre intelligent a sa vo-  
lonté

lonté & son amour , & par consequent sa propension & inelination naturelle aux choses qui sont conformes à son estre. Or Dieu est vne souueraine intelligence, sainteté, bonté, & charité : & par consequent il doit estre considéré avec son amour & propension à ces choses; dont il est dit, Hebr. 13. Ne mettez point en oubli la beneficence & communication , *car Dieu prend plaisir à tels sacrifices.*

Dieu , mes freres , quand il crea l'homme auoit imprimé en son entendement les lumieres de ce qui lui estoit agreable & par consequent la iustice & sainteté : mais l'homme s'estant destourné de Dieu , Dieu a donné sa Loy au peuple d'Israel comme le tableau des choses esquelles consistoit son image & semblance. En suite ayant enuoyé son Fils au monde pour la redemption du genre humain, il a donné son Euangile comme la plus haute reuelation & plus particuliere declaration de ce qui est de sa nature, & à quoi il prend plaisir. Partant cet Euangile est aux hommes vne regle asseuree de la volonté de Dieu , au moyen de laquelle ils lui se-

1036 *Sermon Vingt troisieme,*  
ront agreables.

Nostre Apostre propose cette regle sous le mot de commandemens, disant, nous auons assurance enuers Dieu que nous gardons ses commandemens. Et c'est ici son commandement, que nous croyions, &c. Il vse du mot de *commandemens* pource que les hommes dans l'ignorance qui a occupé & rempli leurs esprits depuis le peché, ont vne grande presumption de leur sagesse, & par cela ont osé establir leurs pensees & leurs imaginations en la religion, & les donner pour regles de ce à quoi Dieu deuroit prendre plaisir. En quoi ils ont fait trois fautes. La premiere est, qu'ils ont eu plus d'esgard à leur nature qu'à celle de Dieu : car les hommes estans charnels, & agissans par les sens, ont naturellement leur plaisir és choses sensibles & corporelles ; pourtant s'ils forment d'eux mesmes le seruice de Dieu, ils le constituent en des choses terriennes & sensibles, & en des exercices corporels, comme si Dieu estoit corporel & charnel ainsi qu'eux : ils lui font des images & ressemblances visibles, & estiment que des macerations & abstinences

COO

ces sont ce qui lui plaist le plus. Pour cette cause Dieu n'a pas voulu laisser l'homme à lui mesme en ce qui concerne le seruice diuin & la religion, mais lui en a voulu donner la regle, & a dit, *Vous ne ferez point un chacun ce qui lui semblera bon. Vous ferez ce que ie vous commãde.* Deut. 12. 8  
& 32.

Le second mal est, qu'il y a de la fraude en cette conduite de l'homme, & non seulement de la temerité : car l'homme veut demeurer en ses plaisirs, & satisfaire aux conuoitises de son cœur, à son auarice, à son ambition, à sa luxure : pour cette cause les commandemens de Dieu venans à combattre ces conuoitises, la superstition veut payer Dieu d'une autre monnoye, & lui donner pour seruice des exercices corporels & des choses exterieures qui laissent regner les conuoitises dans le cœur. Comme vous voyez que Dieu se plaint des enfans d'Israel, qu'en demeurant en leurs iniustices & en leurs pechés ils auoyent grand soin de lui faire des parfums, & obseruer les festes & les nouvelles lunes, & venir en ses parvis avec leurs offrandes, & mesmes par fois en vestant le sac & la cendre,

& affligeant leurs ames par ieune , & courbans leurs testes comme le jonc, pretendoyent deuoir estre fort agreables à Dieu , comme l'ayans bien satisfait par des choses exterieures. C'est ce que la superstition a fait de tout temps : au lieu que le vrai seruice de Dieu consiste à retrancher du cœur les mauuaises affectiōs & y establir la sainteté & iustice, & la charité : car, comme dit l'Apostre, Rom.14. *le Royaume de Dieu n'est point viande ni brunage, mais iustice, paix, & ioye, par le S.Esprit.*

La troisieme faute est, que l'homme en establiſſant & prescriuant les choses du seruice de Dieu , vsurpe l'authorité de Dieu. Car il n'appartient pas au suiet & au seruiteur de faire des loix: cela est le droit du Prince en l'Estat , du Pere en la famille , & du maistre en la maison. C'est pourquoi Iesus Christ dit Matth.23. *Ne soyez point appelés, nostre Maistre, (c'est à dire, n'vsurpez pas l'authorité) car, dit-il, vn seul est vostre docteur, ass. Christ, & quant à vous, vous estes tous freres. Et n'appellez aucun en la terre vostre pere, car vn seul est vostre Pere, assan. celui qui est es cieux : & ne soyez point appelés*

pelés docteurs, car un seul est vostre Docteur, assau. Christ : & sainct Iaques, Il y a *Iaq. 4. 12.* un seul Legislatueur qui peut sauuer & perdre. Aussi Iesus Christ enuoyant ses disciples au mōde, les borne dans ses commandemēs, *Allez, dit-il, endoctrinez toutes les nations, les enseignans de garder toutes les choses que ie vous ay commandées. De mesme que Dieu auoit dit iadis à tout son peuple, Vous ferez tout ce que ie vous commande, tu n'adiousteras rien par dessus & n'en diminueras rien. C'est pourquoy S. Paul eu esgard à cette autorité dit Galat. 1. Si nous mesmes ou un Ange du ciel vous euangelize outre ce qui vous a esté euangelizé, qu'il soit anatheme. Et Coloss. 2. proposant les plus specieuses traditions des hommes, & aduoüant qu'elles ont apparence de sapience en deuotion volontaire & humilité d'esprit, & en ce qu'elles n'ont aucun esgard au rassasement de la chair, dit pour les reietter, qu'elles sont establies suiuant les commandemens & les doctrines des hommes.*

Vous voyez donc, mes freres, combien nostre Apostre, pour asseurer les fideles d'estre agreables à Dieu, & pour bien appuyer leurs consciences

1040 *Sermon Vingttroisieme,*  
enuers lui , leur dit que les choses auxquelles il veut qu'ils vacquent , & par lesquelles il veut qu'ils examinent leurs consciences , sont les commandemens de Dieu : *Nous auons, dit-il, assurance enuers Dieu ; car nous gardons ses commandemens, & faisons les choses qui lui sont agreables. Et c'est ici son commandement, que nous croyions au nom de son Fils Iesus Christ & que nous aimions l'un l'autre. C'est ici son commandement.* Il entend le commandement Euangelique : de mesmes que 1. Timoth. 1. *La fin du commandement est charité d'un cœur pur, & d'une bonne conscience, & d'une foy non feinte.* Je l'appelle commandement Euangelique, comme appartenant à l'alliance de grace , distinguée d'auec la Loy donnée par Moyse. Et bien que ce commandement comprend auec celui de croire en Iesus Christ celui de la charité enuers le prochain , c'est qu'en l'alliance Euangelique sont inferés les commandemens de la Loy morale, comme appartenants à la saincteté de la vie , auec les lumieres dont Iesus Christ les a expliqués & amplifiés. Ce n'est pas que nous soyions plus sous l'autorité de Moyse , mais c'est

c'est que Iesus Christ nostre Seigneur a rendus siens les commandemens de la Loy morale & en a composé les loix de son alliance.

Or remarquez que le commandement de Dieu en l'alliance de grace soit de croire en son Fils. Les hommes, les Princes, & Estats de la terre, quand ils traittent alliance avec d'autres, ne leur commandent pas de prendre leur alliance, mais les laissent en leur liberté de l'accepter ou non : pource qu'ils ne traittent pas alliance avec leurs sujets, mais avec des hommes libres. Mais ici Dieu traite alliance avec ses creatures, sur lesquelles il a le droict d'une autorité souueraine. Mais il y a plus, car s'agissant ici d'une alliance de grace, il faut considerer outre la souueraine autorité de Dieu, son immense bonté & charité, par laquelle ne voulant point que l'homme perisse, & demeure dans sa misere naturelle, il lui commande les choses de son salut. Il veut sauuer les hommes, & pour ce traite l'alliance de grace en forme de commandement : merueilleuse bonté de Dieu, d'vser d'autorité pour nous

V V u

obliger à nostre propre bien. Aussi és alliances que les Princes & Estats de la terre traittent, ils les traittent pour leur propre profit & interest; c'est pourquoy ils ne commandent pas, mais stipulent seulement les conditions de l'alliance, assauoir le secours, assistance & seruice qu'ils recevront de leurs alliés : mais Dieu ne traittant cette alliance que pour le profit & interest de l'homme tombé dans le peché & la mort, il ne stipule pas seulement, mais commande la condition de l'alliance, pource que cette condition ne contient que les choses qui sont du bien & de l'auantage de l'homme, assauoir l'ornement & la perfection de son estre : comme nous vous monstrerons que croire en Iesus Christ & nous aimer l'un l'autre contient cette perfection là.

Mais premierement entendez comment croire en Iesus Christ est chose que Dieu puisse commander à tout homme à qui l'Euangile est annoncé, comme Iesus Christ en S. Marc 16. commande de prescher l'Euangile à toute creature ? Le respon qu'il s'agit ici de croire en Iesus Christ comme venu au monde

monde pour sauuer les pecheurs, & li-<sup>1. Tim. 1. 15</sup>  
 vré en rançon pour tous. Le pole donc<sup>1. Tim. 2. 6</sup>  
 que la mort de Iesus Christ est le fon-  
 dement de l'alliance de grace, par la-  
 quelle Dieu presente la remission des  
 pechés & la vie aux croyans; comme  
 Iesus Christ en celebrant la sainte Ce-  
 ne dit, *Cette coupe est la nouvelle alliance*  
*en mon sang*, c'est à dire, fondée & esta-  
 blie sur mon sang. Sur ce fondement  
 Dieu commande de croire en son Fils,  
 entant que la foy est vne action & fon-  
 ction de la volonté, à laquelle l'hom-  
 me à qui l'Euangile est annoncé n'a nul  
 obstacle que celui de sa malice par la-  
 quelle *il aime mieux les tenebres que la lu-<sup>Iean 3. v.</sup>*  
*miere, & ne veut pas venir à Iesus Christ<sup>19.</sup>*  
*pour auoir vie.* Le fondement de l'al-<sup>Iean 5. v.</sup>  
 liance qui est l'expiation des pechés, &  
 la satisfaction à la iustice de Dieu, ex-  
 cedoit toute la puissance des hommes  
 & des saints Anges mesmes, quelque  
 pureté & perfection qu'ils eussent eue:  
 car cette satisfaction ne pouuoit estre  
 que par vne mort d'vn prix infini, &  
 partant la mort d'vn homme Dieu.  
 Mais ce fondement estant posé en fa-  
 ueur des povres pecheurs, il a esté de la

justice & de l'equité de Dieu de commander à tout homme de croire: Comme si Dieu disoit, Puis que i'ay eu cette charité que de livrer mon Fils à la mort pour toy, tu es obligé de croire en lui, ie t'en fay donc le commandement, & tu ne le peux refuser qu'en me faisant menteur, & en reiettant par vne ingratitude & malice extreme la bienveillance que i'ay eüe pour ton salut. Qui est ce que dit saint Iean au 5. de sa premiere, *Qui ne croit point il a fait Dieu menteur, car il n'a point creu au tesmoignage que Dieu a tesmoigné de son propre Fils, assavoir, qu'il nous a donné la vie eternelle, & que cette vie est en son Fils.* C'est pourquoy Iesus Christ ayant dit Iean 3. que *Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils, afin que quiconque croit en lui ne perisse point, mais ait la vie eternelle, adjouste,* Mais c'est ici la condamnation, que la lumiere est venue au monde, & les hommes ont mieux aimé les tenebres que la lumiere, *pource que leurs œuvres estoyent mauuaises.* Et voila le droit que Dieu a de commander à tout homme, qu'il croye en son Fils.

Voyons le aussi eu esgard à la chose

en elle mesme. Et ici nous admirerons la bonté de Dieu enuers l'homme, de vouloir le rendre participant de sa felicité. Car la felicité de Dieu consiste en ce qu'il se contemple & s'aime soy-mesme: (car estant vne beauté, bonté & perfection souueraine, il n'a pas à sortir hors de soy pour estre tres heureux.) Or ce qu'il se contemple & s'aime soy-mesme, c'est en son Fils, pource que ce Fils est la resplendeur de sa gloire en laquelle il prend son bon plaisir. Qu'est-ce donc que Dieu fait quand il nous commande de croire en son Fils ? il nous commande de le contempler en son Fils: car croire en Iesus Christ n'est autre chose que contempler le Pere celeste & ses perfections en son Fils, selon qu'elles sont reuelees en l'Euangile, & l'aimer en son Fils, selon qu'il se manifeste en lui. Car Dieu *donne illumination de la cognoissance de sa gloire en la face de Iesus Christ*: & Iesus Christ dit, Iean 6. *C'est ici la volonté de celui qui m'a enuoyé, que quiconque contemple le Fils & croit en lui ait vie eternelle.* Or croire en Iesus Christ est contempler la charité de Dieu immense, comme aussi sa sou-

1046 *Sermon Vingttroisieme,*  
ueraine iustice, sa puissance, sa sagesse,  
sa verité, & toutes ses vertus au plus  
haut degré. Tu vois donc, ô homme,  
que Dieu te commandant de croire en  
son Fils t'appelle à sa propre felicité; te  
fait-il donc en cela quelque tort, ou  
manque-il de bienveillance pour toi?  
ains il t'appelle à ses propres delices &  
à sa propre gloire, & ne te prescrit pour  
deuoir que la chose laquelle est tout  
son plaisir, & qui est ta propre perfe-  
ction: car ta perfection doit être à l'i-  
mage de Dieu en sapience & intelli-  
gence, veu qu'il est certain que la re-  
gle de la perfection de l'homme est la  
perfection diuine, l'homme estant l'i-  
mage de Dieu. Donc plus Dieu te com-  
mande de croire en son Fils, plus il t'ai-  
me, & regarde à ton propre interest &  
à ton propre bien.

Secondement, le Pere celeste est  
vn avec son Fils: & nul ne pouuoit estre  
vni au Pere celeste sinon en son Fils.  
Or le peché nous ayant separés de  
Dieu, le Pere celeste a enuoyé son Fils  
au monde reuestu de nostre nature  
pour mourir pour nous, afin qu'ayant  
satisfait à sa iustice il nous peust vnir à  
soy

foy par l'vniõ estreite que nous aurions avec ce Fils. Si donc maintenant il requiert que nous croyions en ce Fils crucifié pour nous, qu'est-ce sinon vouloir que nous deuenions vn avec lui? selon que dit Iesus Christ Iean 17. *Ie leur ai donné la gloire que tu m'as donnée, afin que tous soyent vn, ainsi que toi Pere es en moy & moy en toy, afin que tous aussi soyent vn en nous: Je leur ai fait cognoistre ton Nom, & le leur feray cognoistre, afin que l'amour duquel tu m'as aimé soit en eux, & moy en eux.*

Et ici, mes freres, pesez ces mots, C'est ici son commandement que nous croyions *au nom de son Fils*. Il ne dit pas simplement, que nous croyions en son Fils, mais *au nom* de son Fils: car le nom donne à cognoistre la chose: & partant le *Nom du Fils* est la reuelation & manifestation que Dieu a faite de son Fils: comme il appert du sens de ce mot Iean 17. *Pere i'ay manifesté ton Nom aux hommes lesquels tu m'as donnés du monde: ie leur ai donné les paroles que tu m'as données, & ils les ont reçues, & ont cognu que ie suis issu de toy & que tu m'as enuoyé.* Ce *Nom du Fils* donc est la reuelation de

la charité immense par laquelle le Pe-  
 re n'a point refusé le sang de son Fils  
 pour les povres pecheurs; & par laquel-  
 le le Fils, qui estoit en forme de Dieu  
 & n'estimoit point rapine d'estre esgal  
 à Dieu, n'a point refusé de s'aneantir  
 soy mesme & s'abbaïsser pour eux iuf-  
 ques à la mort, voire la mort de la  
 croix. *Ce nom ou cette reuelation* du Fils  
 faite par l'Euangile estant opposee à  
 toutes les manifestations que Dieu a-  
 uoit fait de soy par la creation & par  
 les œuvres de sa prouidence enuers le  
 genre humain; & mesmes à celle que  
 Dieu auoit faite par les Prophetes, là  
 où Dieu auoit couvert d'un voile la  
 gloire que l'Euangile reueleroit: car  
 c'est en l'Euangile où *nous contempions*  
*comme en un miroir la gloire du Seigneur à*  
*face descouverte*; c'est assauoir la gloire  
 de sa charité & de sa misericorde, op-  
 posee particulièrement à la manifesta-  
 tion que la Loy faisoit de Dieu comme  
 d'un Legislatteur rigoureux & d'un feu  
 consumant. Car la Loy a esté donnée par  
 Moïse, mais la grace & la verité est auenue  
 par Iesus Christ. Ce nom donc, mes fre-  
 res, par lequel le Fils nous est manife-  
 sté,

*Jean 17.*

ité, est entierement digne que nous croyions en lui, comme du tout conuenable à nostre misere. Si nous sommes trauaillés & chargés, il nous soulagera. Si nous sommes dans le peché, il est la propitiation pour les pechés. Si nous sommes dans la mort, il est la resurrection & la vie.

Et notez ces mots, au nom de *son Fils*: car l'Apostre pouuant dire, C'est ici son commandement que nous croyions au nom de Iesus Christ, il a dit, au nom de *son Fils*; pour nous monstrier en ce mot de *Fils* l'accez que nous auons au Pere, veu que c'est le Fils de sa dilection. Secondement, pour designer l'adoption que nous obtenons en lui, deuenans par lui vn corps d'enfans & d'heritiers. Car à ceux qui ont creu en son Nom, *il leur a donné le droit d'estre* Iean 1.12. *faits enfans de Dieu.* En troisieme lieu, pour fonder & assieurer nostre foi, entât que nous ne mettôs pas la fiance de nostre salut en quelque creature infirme, mais en celui qui estant *le Fils*, est vn avec le Pere, de mesme nature & puissance que lui. Et finalement, pour nous monstrier la merueille de la charité, que

1050 *Sermon Vingttroisieme,*

Dieu ait liuré pour nous, non vn Ange,  
ou vn Archange , mais son vnique &  
*Jean 4.10.* propre *Fils*: selon que dit S. Iean, *En ceci*  
*est la charité, non point que nous ayions aimé*  
*Dieu , mais que lui nous a aimés & a donné*  
*son Fils pour estre propitiation pour nos*  
*pechés.*

A ce commandement de croire  
au Fils de Dieu , l'Apostre ioint celui  
de nous aimer l'un l'autre : & cela tres-  
iustement , puis qu'en ce Fils le Pere  
se reuele tout charité & tout amour ;  
& que la charité enuers nos freres est  
la reflexion que nous faisons de la cha-  
rité de laquelle nous croyons que Dieu  
nous a aimés en son Fils. Voyans Dieu  
tout charité , & considerans vne hau-  
teur & profondeur, longueur & largeur  
de la dilection de Christ au dessus de  
tout entendement , il est impossible , si  
nous la croyons, c'est à dire, si nous en  
faisons vne forte impression en nos en-  
tendemens , que nous ne soyions telle-  
ment espris de sa beauté , que nous ne  
taschions de nous y conformer. Ad-  
joustez à cela que ceux dont parle  
sainct Iean sont vn mesme corps avec  
nous en Iesus Christ , enfans avec nous  
du

du mesme Pere celeste, & heritiers de son Royaume.

Pourtant l'Apostre met en vn mesme commandement, croire en Iesus Christ & nous aimer l'vn l'autre. Car la foy, telle que l'Euangile la requiert de nous pour nous iustifier, est vne foi œuvrante par charité, vne foy viue : & la foy sans les œuvres est morte. Car qui dit qu'il a eognu Dieu, & n'aime point son frere, est menteur. O que pleust à Dieu que, bien que croire en Iesus Christ & aimer ses freres soyēt choses distinctes, on comprist bien qu'elles sont, à cause de leur liaison inseparable, vn seul & mesme commandement. Car nous ne pretendrions pas auoir la foy quand nous sommes sans charité. Et nos Aduersaires ne pourroyent enseigner que la foi considerée en sa nature peut estre sans les œuvres. Or ci deuant nous vous auons exposé ces mots de *nous aimer l'vn l'autre*, l'Apostre les ayant souuent employés és versets precedents, & ainsi nous n'auons pas à y insister d'auantage. Seulement nous auons à vous remarquer que saint Iean apres auoir dit, *C'est ici son commandement, que*

1052 *Sermon Vingttroisieme,*  
nous croyions en son Fils & que nous  
nous aimions l'un l'autre, adjouste ces  
mots, *ainsi qu'il nous en a donné le com-*  
*mandement:* & que ce redoublement du  
mot de *commandement* a son poids, com-  
me designant que le commandement  
est tres expres, & que Dieu en a l'ob-  
servation fort à cœur; afin que nous  
sçachions qu'il est impossible que nous  
soyions agreables à Dieu, si nous nous  
en dispensons.

## II. POINCT.

Venons maintenant à nostre second  
point, qui est la communion qu'une  
foy œuvrante par charité nous donne à  
Iesus Christ. Car si nous gardons ses  
commandemens, voici le bien admira-  
ble qui nous en viendra, selon que dit  
nostre Apostre, *Celui qui garde ses com-*  
*mandemens demeure en lui, & lui en icelui.*  
Car bien que Iesus Christ se soit donné  
en rançon pour tous, neantmoins il  
n'applique son merite, & ne communi-  
que le fruit de sa mort qu'à ceux qui  
sont en lui: car *il est le Sauueur de son*  
*corps*, dit l'Apostre aux Ephes. chap. 5.  
dont l'Apostre dit, Rom. 8. qu'il n'y a  
nulle

nulle condamnation à ceux qui sont en Iesus Christ. La raison en est euidente, en ce que l'obeissance & satisfaction d'un chef ne peut estre communiquee à ceux qui sont hors de lui, mais seulement à ses membres. Pourtant comme Adam a deriué son peché & la mort à tout son corps, ainsi Iesus Christ, comme vn nouuel Adam, deriue la justice & la vie en tout le sien. Or nous entrons en la communion de Iesus Christ & en son corps mystique en croyant en lui. Et pourtant tous sont inuités à croire afin d'estre trouués en lui, comme en vn refuge assureé contre l'ire de Dieu: & à cet esgard S. Iean nous veut dire, que si nous obeissons au commandement de croire en Iesus Christ & de nous aimer l'un l'autre, il ne peut y auoir aucune condamnation contre nous.

Mais ces termes d'estre en Iesus Christ regardent le mystere de nostre regeneration en Iesus Christ, entant que Iesus Christ de sa part vient habiter, viure & operer en nous par son Esprit, & que nous de la nostre transférons nos cœurs, nostre amour, & nos

1054 *Sermon Vingttroisieme,*

affections en lui, comme pour nous transformer en lui, de sorte que nous viuions comme hors de nous en lui, ainsi que dit l'Apostre aux Galat. ch. 2.

*Je vi, non pas moi, mais Iesus Christ vit en moi; & ce que ie vi, ie vi en la foy du Fils de Dieu, qui m'a aimé & s'est donné soi mesme pour moi.* Et Rom. 8. *Si Christ est en vous, si l'Esprit de Dieu habite en vous.* Et pource que l'Esprit par lequel Iesus Christ habite en nous est aussi l'Esprit du Pere, il est dit en sainct Iean ch. 14. *que le Pere & le Fils viennent en nous & font demeurence chez nous.* En quoi admirez, fideles, la merueille de l'amour de Dieu enuers nous, qu'estans povres & chetives creatures nous obtenions par quelque proportion la mesme maniere d'union que le Fils a avec le Pere: selon que dit Iesus Christ en S. Iean chap. 17. *Je suis en eux, & toi en moi, afin qu'ils soyent consommés en un.*

En troisieme lieu, cette vnion regarde la communication que nous auons avec Dieu de nostre part en soupirs & prieres que nous luy adressons; & de la sienne, en consolations & en assistances en nos maux. Je di de nostre  
part

part en prieres & en gemiffemens que nous luy adreffons, veu que par l'Esprit de son Fils nous luy crions Abba Pere: & que l'Apostre dit, que l'Esprit, quand nous ne ſçauons point prier comme il appartient, fait requeste pour nous par ſouffirs qui ne ſe peuuent exprimer. Le di de ſa part en conſolations & aſſurance de ſa paix & de ſon ſecours, cet Esprit rendant teſmoignage à nos eſprits que nous ſommes enfans de Dieu; dont l'Apostre dit Rom. 5. que *la dilection de Dieu eſt eſpandue en nos cœurs par le ſainct Esprit qui nous eſt donné.* Et c'eſt cette communication que Ieſus repreſente par vn ſouper ou feſtin de Ieſus Chriſt avec nous & de nous avec luy, quand il dit Apoc. 3. *Voici ie me tiens à la porte & frappe, ſi quelcun oit ma voix & m'ouure la porte, i'entrerai vers lui & ſouperai avec luy & luy avec moy.* Ce que Ieſus Chriſt entend de la paix de conſcience, laquelle eſtant par fois troublee dans le fidele par ſes pechés, elle ſe reſtablit par le ſoin qu'il prend d'ouurer ſon cœur à Ieſus Chriſt, d'ouïr ſa voix en renonçant aux pechés par leſquels il l'auoit contriſté.

Vient maintenant la certitude que nous auons de nostre communion avec Dieu: *Or par ceci cognoissons nous, dit nostre Apostre, qu'il demeure en nous, assauoir par l'esprit qu'il nous a donné.* Nostre communion avec Dieu estant chose surnaturelle ne pouuoit auoir aucune preuve que de mesme condition, assauoir surnaturelle. Secondement cette communion estant produite par l'Esprit de Dieu ne pouuoit auoir meilleure preuve que son propre principe. Or comment cognoissons nous ce principe, cet Esprit de Dieu? tres aisément: car il y a dans les fideles deux principes tous differens: l'un est la chair & le sang, & l'autre l'Esprit de Dieu, dont l'Apostre dit, *Gal. 5. la chair conuoite contre l'esprit, & l'esprit contre la chair, & ces choses sont contraires l'une à l'autre: & Iesus Christ les distinguoit en Sainct Pierre, quand apres que Sainct Pierre luy eut dit, Tu es le Christ le Fils du Dieu viuant, il lui dit, Tu es bien-heureux, Simon fils de Iona, car la chair & le sang ne t'a pas enseigné ces choses, mais mon Pere qui est es cieux.* Et en ses disciples, lors qu'il leur dit,

*Mat. 16.*

dit , Quand ils vous liureront , n'ayez *Mat. 10.*  
point de souci quoi ou comment vous  
parlerez, car en ce mesme instant vous  
fera donné ce que vous aurez à dire,  
*car ce n'estes pas vous qui parlez , c'est l'E-*  
*sprit de vostre Pere qui parle en vous.* Y ay-  
ant donc ces deux principes en nous,  
chacun d'eux est aisément cognu par  
ses operations: Car sçachez, mes fre-  
res, que saint Iean entend ici l'Esprit  
de Dieu nous estre donné quand il o-  
pere en nous, assau. quand nous obeis-  
sons au commandement de croire en  
Iesus Christ & nous aimer l'un l'autre:  
hors cela s'attribuer l'Esprit seroit vne  
vaine imagination : dont Dieu disant  
par ses Prophetes qu'il mettra son Es-  
prit dedans nous , explique cela disant  
qu'il escrira sa Loy en nos entédemens,  
Ierem. 31. & Ezec. 3. qu'il fera que nous  
cheminions en ses commandemens. Or  
là où est la foy, la charité, & la crainte  
de Dieu, là est l'Esprit de Dieu infail-  
blement. Car côme Iesus Christ disoit à  
S. Pierre, la chair & le sang ne t'a pas en-  
seigné ces choses, mais mon Pere qui est  
és cieux : aussi nous dirons que croire  
en Ies. Christ, c'est à dire, recourir d'un

XXX

1058 *Sermon Vingttroisieme,*

cœur repentant à la misericorde de Dieu en Iesus Christ, s'estudier à bien viure & à craindre Dieu, & s'addonner à charité, n'est pas l'effect de la chair & du sang, mais de l'Esprit de Dieu. Car *la chair est inimitié contre Dieu, & n'est point sujette à la Loy de Dieu, & de vrai elle ne peut,* dit l'Apostre Rom. 8. *C'est l'Esprit qui viuifie,* c'est à dire qui produit les effets d'une vie spirituelle. Ceux qui sont selon la chair sont affectionnés aux choses de la chair: & ceux qui sont selon l'Esprit sont affectionnés aux choses de l'Esprit. L'Esprit est vne plante celeste qui se recognoist par ses fruiçts: car dit l'Apostre Galat. 1. *Le fruiçt de l'Esprit est charité, ioye, paix, esprit patient, benignité, bonté, loyauté, douceur, attrempance.* Et les œuvres de la chair sont manifestes, *adultere, paillardise, souillure, meurtres, yuongneries, gourmandises, & choses semblables.* Cueille-on, disoit Iesus Christ, Matth. 7. *des raisins des espines, ou des figues des chardons?* de mesmes on ne cueille pas de la chair & du sâg la crainte de Dieu, l'amour de Dieu & du prochain, & l'esperance du royaume des cieux, mais seulement de l'Esprit de Dieu.

Que

Que si vous repliquez que ces fruicts sont defectueux en vous, & que vous sentez les mouuemens de la chair dedans vous; je respon quant à ce qui est de les sentir defectueux, qu'il suffit qu'ils sont sinceres & veritables, & que vous auez du desplaisir de leurs defauts. Car la foy de celui fut receüe, qui disoit; *Je croi, Seigneur, subvien à mon incredulité.* Et quant à ce que vous sentez la chair dedans vous, ie respon que nous ne vous parlons pas de sentir l'Esprit de Dieu tout seul dedans nous; puis que la chair, pendant que nous sommes reuestus de ce corps, a beaucoup de residu dedans nous: mais nous parlons de sentir l'Esprit de Dieu resistant dedans nous à nostre chair, & y establisant contre les efforts de la chair la crainte de Dieu & le soin de cheminer en ses commandemens; & quand nous sommes cheuts, nous releuant par repentance, pour en suite nous attacher avec plus de soin au seruice de Dieu qu' auparauant.

Et voila comment nous cognoissons que Dieu demeure en nous de l'Esprit qu'il nous a donné. En quoi pesez ces

1060 *Sermon Vingttroisieme,*  
mots, qu'il nous a donné : afin que nous  
reconnoissions le don de grace , & le  
distingüions d'auec la nature ; entant  
que de nous mesmes & de nostre natu-  
re nous ne sommes que chair & cor-  
ruption, enclins à tout mal, que l'imagi-  
nation des pensees du cœur de l'hom-  
me n'est que mal en tout temps, dit le  
Scrutateur des cœurs : pourtant nous  
ne sommes pas suffisans de penser quel-  
que chose seulement de nous comme  
de nous mesmes, mais toute nostre suf-  
fissance est de Dieu : afin que nous nous  
humilions deuant Dieu, nous gardans  
bien de nous glorifier des pretendues  
forces d'un franc arbitre, & de nous es-  
leuer. Car, ô homme, qu'est-ce que tu  
as que tu n'ayes receu, & si tu l'as receu  
pourquoi t'en glorifies-tu comme si tu  
ne l'auois pas receu ? Et voila quant à  
l'explication de nostre texte.

#### DOCTRINES & APPLICATION.

Pour la fin, recueillons-en encor  
quelques doctrines, & nous en faisons  
application. Et premierement, ce que  
sainct Jean a reduit toute la doctrine  
Chrestienne aux choses que Dieu a  
com-

commandees, afin d'estre assureés que nous faisons choses agreables à Dieu, nous fournit cette maxime, Que la Religion est agreable à Dieu qui consiste és choses que Dieu a commandees, & non és traditions & inuentions des hommes. Qui est ce que le Seigneur a dit expressément, *En vain m'honorez-* Mat. 23  
*vous enseignans pour doctrines des com-* Mat. 23. 9.  
*mandemens d'hommes.* Afin que vous iugiez de là, mes freres, la certitude que nous deuons auoir que nostre Religion est agreable à Dieu, estant toute fondee sur ses commandemens & enseignemens : & à l'opposite l'anxieté en laquelle doiuent estre ceux qui ont meslé avec les commandemens de Dieu tant de traditions humaines.

Et si sainct Iean nous a parlé du commandement de Dieu à l'opposite des traditions humaines, sçachons que c'est aussi à l'opposite de nos conuoitises & de nostre propre volonté, pour faire celle de Dieu, & non la nostre : ce qui lui est agreable, & non pas nos desirs charnels & mondains. Et que te sert-il, ô homme, de t'attacher pour la Religion aux commandemens de Dieu, si

1062 *Sermon Vingt troisieme,*

pour ta vie & tes mœurs tu prens pour regle tes passions & tes conuoitises mondaines, ton auarice, ton ambition, tes voluptés charnelles ? Dieu ne te dit-il pas au Ps. 50. *Qu'as-tu que faire de reciter mes statuts, & de prendre mon alliance en ta bouche, puis que tu hais correction, & as ietté mes paroles derriere toy ? Si tu vois vn larron, tu cours avec lui, & ta portion est avec les adulteres ; tu lasches ta bouche à mal, & par ta langue tu brasses fraude ; tu te sieds & parles contre ton frere, & mets blasme sur le fils de ta mere.*

Secondement, quand vous voyez que l'Apostre reduit toute la religion Chrestienne à vn seul commandement, assauoir de croire en Iesus Christ & aimer l'vn l'autre, apprenons que la religion Chrestienne est fort simple, consistant toute à vnir l'ame à Dieu par foy & charité : & par consequent que ceux qui l'ont chargée de choses externes & ceremonielles & exercices corporels, comme ont fait les Docteurs de l'Eglise Romaine, se sont departis du but & de la nature de la religion Chrestienne. Car si vous voulez sçauoir en vn mot que c'est que la religion Chrestienne,

stienne, ce n'est ni viande ni bruuage, ni obseruations de iours, ni pelerinages, ni macerations, ni seruice d'images; mais croire en Iesus Christ & aimer l'vn l'autre.

Et puis qu'ainsi est, mes freres, que le tout de l'homme consiste en cela, pourquoy est-ce que nous nous en departons dans nostre vie par l'affection à tant de choses exterieures & charnelles, ne considerans pas ce que Iesus Christ disoit à Marthe? *Marthe, tu te* Luc. 10. *travailles apres beaucoup de choses, mais une seule chose est necessaire. Et l'Apostre Phiipp. 3. Je fai une seule chose, assauoir que ie laisse les choses qui sont en arriere, & tire vers le but, assauoir au prix de la supernelle vocation de Dieu en Iesus Christ. D'abondant remarquons la sagesse de Dieu en la religion Chrestienne, & les cordeaux d'amitié par lesquels il nous attire à vivre en saincteté & charité, entant que nous trouuant enfans dire & exposés à la malediction pour nos pechés, il commence à nous commander de croire en son Fils, c'est à dire de releuer nos ames abbatues & consoler nos cœurs, en nous amenant à vn throne de grace.*

Et apres nous auoir donné ce grand sujet d'admirer sa bonté enuers nous , il nous commande de nous aimer les vns les autres , & cheminer en iustice & charité. Quelle procedure pouuoit-il tenir plus douce & plus puissante que celle là ? & partant combien sommes-nous condamnables, si nous resistons à des sermons si aimables & si fortes, & à des attraits si puissans?

Or ici, mes freres, souuenons-nous que c'est que croire au nom du Fils de Dieu, assauoir d'imprimer fortement en nos entendemens la charité par laquelle Dieu a livré son propre Fils à la mort pour nous retirer de nos vices & pechés & nous introduire en son paradis: car si nous croyons que Dieu nous a tant aimés, sera-il possible que nous ne l'aimions point reciproquement ? Et si nous sommes persuadés que ç'a esté pour nous retirer de nos pechés, sera-il possible que nous y viuions ? Et si nous croyons que c'est pour nous donner son ciel, sera-il possible que nous attachions nos cœurs aux choses de ce monde qui ne sont que vanité ? Vous voyez donc que tout nostre mal prouient d'incrédulité,

dulité, & que nous auons grand sujet de prier le Seigneur qu'il y subviene, & qu'il nous augmente la foy.

Et sur le poinct d'aimer l'un l'autre, les defauts d'aumosnes & de charité en plusieurs, les haines enuies & mesdisances monstrent bien nostre manquement, mais quand on voit encor les batteries & l'effusion du sang, dont nos Adversaires mesmes font scandalisés, auons-nous pas sujet d'estre confus? i'adjouste à cela les infidelités en l'usage des biens d'autrui, grands crimes deuant Dieu: comme aussi diuerses voyes de s'enrichir toutes contraires à la charité: pouuons-nous dire avec cela que nous croyons au nom du Fils de Dieu, & que nous aimons l'un l'autre? Est-ce pas estre Chrestiens de nom seulement, & n'auoir que nos interests particuliers en recommandation?

Et quant à ce que nostre Apostre a dit, que celui qui garde les commandemens de Dieu demeure en lui, & lui en icelui; que cela nous monstrent nostre bonheur nous oblige aussi à nostre deuoir. Car quel plus grand honneur & plus grand bien y a-il que cettuy-la,

que Dieu nous ait voulu donner telle communion avec soy, qu'il soit en nous  
 2. *Corin. 6.* & nous en lui? Mais quelle communion  
 4. y a-il de la iustice avec l'iniquité, de la lumiere avec les tenebres? Et si Dieu nous a pris pour son domicile, & se donne à nous pour estre le nostre, porterons-nous en ce sacré domicile nos ordures & nos pechés, & pretendrons nous loger Iesus Christ en des cœurs pleins de haine, de rapine, d'iniustice, de paillardise, & souillure?

Finalemēt, de ce que l'Apostre a dit que [Par ceci cognoissons-nous que Dieu demeure en nous, assauoir de ce qu'il nous a donné son Esprit] nous auons à apprendre deux choses contre l'Eglise Romaine. L'une, que quand nous parlons de la conduite des fideles par l'Esprit de Dieu, & que nous attribuons à cet Esprit les saints mouuemés qui concernent la foy & les mœurs, c'est mal à propos qu'ils s'en moquent, & disent que chacun de nous s'attribue vn Esprit particulier. Car certes, s'ils donnent lieu aux Escritures, ils voyent ici que l'Apostre veut que chasque fidele prenne assurance de sa commu-  
 nion

nion avec Iesus Christ, de ce que Dieu lui a donné son Esprit. Et Iesus Christ a promis que son Esprit, assauoir l'Esprit de verité, que le monde ne peut receuoir, demeurera en nous, en S. Jean chap.14. & S. Paul, Rom.8. dit que *tous ceux qui sont enfans de Dieu sont conduits par l'Esprit de Dieu: & que si quelcun n'a point l'Esprit de Christ, celui là n'est point à lui.* Mais c'est qu'ils voudroyent que nous n'attribuassions l'Esprit de Dieu sinon aux Prelats & Conducteurs de l'Eglise, comme si eux seuls en estoient en possession; afin qu'on se soumette aueuglement à tous leurs enseignemens. Secondement, c'est qu'ils s'imaginent que nous parlons des mouuemens du S. Esprit, comme si c'estoyent des enthousiasmes, des mouuemens sans lumiere & cognoissance, & des instincts sans raisonnement: qui seroit chose absurde. Or nous n'entendons par les mouuemens du saint Esprit sinon ceux qui sont de la lumiere des Escritures, & qui ne sont autre chose que l'impression de l'Euangile & de la Loy de Dieu en nos cœurs: selon que Dieu dit par ses Prophetes, *Je mettrai ma Loy*

*Jerem 31. en leurs entendemens, & l'ecrirai en leurs*  
*vers. 33. cœurs, & mettrai mon Esprit au dedans*  
*d'eux, & ferai qu'ils chemineront en mes or-*  
*donnances.* Car cet Esprit est Esprit de  
 sanctification, & Esprit de sapience &  
 de reuelation par la cognoissance de  
 Iesus Christ. Et quant à ce qu'ils l'ap-  
 pellent Esprit particulier, c'est comme  
 si pource qu'il est dit, que Iesus Christ  
 habite dedans nous, ou que l'Apostre  
 dit, qu'il y a *vn seul Dieu & Pere de tous,*  
*qui est en nous tous,* nous disions vn Christ  
 particulier, ou vn Pere celeste particu-  
 lier: ou comme si pource que le Soleil  
 esclaire chasque particulier des hom-  
 mes, on l'appeloit Soleil particulier.  
 Car cet Esprit celeste residant en Iesus  
 Christ nostre chef est celui qui esclaire  
 tous les fideles vniuersellement, & por-  
 te dedans leurs ames les rayons de la  
 gloire de Dieu.

L'autre chose que nous auons à ap-  
 prendre contre l'Eglise Romaine de ce  
 que l'Apostre dit, que nous demeurons  
 en Dieu ou en Iesus Christ, & lui en  
 nous, & que nous sçauons cela de l'Es-  
 prit qu'il nous a donné, est, que l'vnion  
 que nous auons avec Iesus Christ no-  
 stre

stre Seigneur est toute spirituelle, consistente toute en l'habitation de son Esprit en nous, & non en aucune entree de sa chair dedans nous. Car en effect par cette vnion il demeure en nous, & nous en lui. Or si elle estoit corporelle il faudroit que nous fussions en lui par nostre chair, ainsi qu'on pretend qu'il est en nous par la sienne; veu que cette communion est reciproque, il faut donc qu'elle soit spirituelle. Secondement, ce ne seroit que le Fils qui seroit en nous, s'il y estoit par sa chair; car la chair lui est particuliere, & non commune au Pere; au lieu que son Esprit estant commun à lui & au Pere, le Pere & lui par cet Esprit font demeurance chez nous. En troisieme lieu, Ies. Christ ne demeure point en nous que nous ne le cognoissions par son Esprit: or nos Adversaires enseignent vne habitation de la chair de Christ dedans les meschans, qui reçoient le Sacrement, sans aucune participation à son Esprit. Et partant nous concluons par les paroles de Iesus Christ, Iean 6. *La chair ne profite de rien, c'est l'Esprit qui viuifie, les paroles que ie vous di sont Esprit & vie.*

Mais aussi, mes freres, ce texte nous fournit ces consolations : car si c'est ici le commandement de Dieu, que nous croyions au nom de son Fils, pourquoi crains tu, ô povre pecheur, de recourir à Iesus Christ, à son sang, & à son intercession, puis que Dieu te le commande ? Pourquoi doutes-tu, puis que Dieu te montre par son commandement que tu lui feras chose agreable ? Cela donc te donne suiet de mettre, moyennant que tu te repentes de tes pechés, ta fiance en Iesus Christ, & d'aller avec assurance au throne de grace. Il y auoit peril de mort au throne des Rois de Perse d'y aller non appelé : tu as ici le commandement expres : voire si tu n'y vas tu es coupable de rebellion. O merueilleuse misericorde & bonté, laquelle non seulement se communique à ceux qui la requierent, mais laquelle aussi commande & presse que on aille à elle. Et quelle seurte, que nous ayions pour Mediateur le Fils de Dieu, s'ensuit-il pas que nous serons rendus agreables en ce bienaimé ? Pourrois-tu dire, ô pecheur, que Dieu eust plus de haine contre toi, qu'il na d'amour

mour pour son propre Fils , pour ne te pardonner en lui? ou que ta coulpe fust plus grande que le merite & l'obeissance de ce Fils? Sois donc persuadé que nul qui eroit en ce Fils ne peut estre rejeeté.

Mais verifions, mes freres, nostre foi en ce Fils en aimant nos prochains ; & cette charité sera le seau de celle que Dieu exerce enuers nous en Iesus Christ. Et puis que le Seigneur nous a tellement vnis à foi que nous sommes en lui & lui en nous, tirons en assurance contre tous maux : car si Dieu est en nous , les efforts de Satan & du monde contre nous s'adresseront contre lui-mesme , ils porteront contre l'Eternel & contre son Oinct , puis qu'en cette vnion, qui nous persecute le persecute, & qui nous touche touche la prunelle de son œil. Or rien ne pourra preualoir contre lui, selon que dit S. Jean, *Ce- 1. Jean 4. 4*  
*lui qui est en nous est plus grand que celui qui est au monde.* Et si nous demeurons en lui, il nous est vn domicile & refuge assure, selon qu'il est dit au P'sal. 91. *Tu as dit à l'Eternel , tu es ma retraite , tu as establi le Souuerain pour ton domicile ; mais*

1072 *Sermon Vingttroisieme,*  
*ne sera adressé contre toi, aucune playe n'ap-*  
*prochera de ton tabernacle. Contre la mort*  
*tu auras logé dedans toi la vie, & tu te*  
*feras logé dedans elle: comme il est dit*  
*que Iesus Christ est nostre vie, & que*  
*nostre vie est cachee avec Iesus Christ*  
*en Dieu.*

*Coloss. 3.*

Logeons donc ce Fils de Dieu de-  
dans nous, & nettoions nos cœurs pour  
cet effet, afin qu'aussi il nous face loger  
avec lui en son paradis pour iamais:  
Ainsi soit-il. A lui soit gloire és siecles  
des siecles.

*Prononcé le 22. Juillet 1646.*

